

REGLEMENT

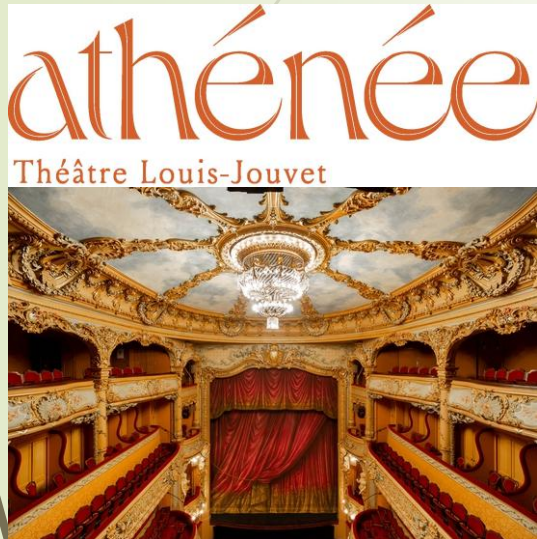
5ème Concours International
des Grandes Voix d'Opéra
d'Afrique

5-7 mars 2026 | Paris - France



05-07 mars 2026

Paris, France



L'Athénée Théâtre Louis-Jouvet accueille la 5ème édition du

Concours International de Chant

“Les Grandes Voix d'Opéra d'Afrique”

organisé par Africa Lyric's Opéra

- Le concours, organisé tous les ans et ouvert au public, a pour but de :
 - ✓ valoriser la diversité dans l'opéra et l'art lyrique, faire découvrir, promouvoir, accompagner les artistes d'Opéra d'origine et/ou d'une nationalité et/ou issus de la diaspora africaine et afrodescendante, détecter les talents et soutenir les voix d'opéra africaines et afrodescendantes d'aujourd'hui et de demain.
 - ✓ favoriser la formation, l'emploi et l'insertion professionnelle d'artistes d'Opéra.
 - ✓ valoriser les compositeurs contemporains de musique classique et les instrumentistes.
- L'appel à candidatures est lancé le 31 octobre 2025 et se termine le 20 janvier 2026.
- La finale du concours se déroulera le 07 mars 2026 à l'Athénée Théâtre à Paris.

I - CATEGORIES

- Le Concours est consacré en 2026 à l'Opéra pour trois catégories
- Les candidats ne peuvent se présenter que dans une seule catégorie
- La présélection se déroulera du 21 au 23 janvier 2026 (sur dossier)
- Le concours aura lieu du 05 au 07 mars 2026 (demi-finale et finale), en présentiel, pour les trois catégories
- Le concours est ouvert à tous les artistes d'Opéra, sans discrimination de genre

Le concours comprend 3 catégories pour l'Opéra :

1 - Jeune espoir

Cette catégorie vise à détecter les jeunes espoirs d'Opéra, à les accompagner dans leur formation et à les encourager à se professionnaliser par la suite. La démarche s'articule autour d'une collaboration étroite avec les conservatoires et les opéras. Cette catégorie s'adresse à des jeunes en formation ou qui désirent intégrer un conservatoire, et comprend des rencontres avec les professionnels de l'Opéra ainsi que la découverte des spectacles d'Opéra. Les jeunes pourront suivre des ateliers lyriques et des stages auprès d'artistes professionnels et confirmés d'Opéra.

2 - Amateurs

Artiste lyrique adulte, ayant quelques années dans l'apprentissage du chant, ou qui pratique le chant en autodidacte, sans avoir eu la possibilité de recevoir une formation de conservatoire ou professionnelle. Peut avoir une très bonne pratique du chant ou chanter par passion, et souhaite progresser par le biais de la formation en conservatoire ou la formation des formateurs et exercer un métier dans l'éducation musicale par exemple.

3 - Semi-professionnel

Artiste lyrique semi-professionnel, exerce la musique classique comme activité principale ou secondaire, et reçoit une contrepartie financière en échange de son travail. Il a déjà une bonne pratique de la scène, connaît le métier, souhaite développer son réseau, bénéficier d'un appui en vue d'une insertion professionnelle, trouver des nouvelles opportunités, être en contact avec les théâtres, participer aux projets d'Africa Lyric's Opéra et être accompagné par des professionnels de l'Opéra et/ou Africa Lyric's Opéra pour lancer ou booster sa carrière.

II - CRITÈRES D'INSCRIPTION

Toute demande de dérogation pourra éventuellement être examinée individuellement par l'entité organisatrice qui est souveraine dans sa décision

Être d'origine africaine ou afrodescendante ou issu de la diaspora/diversité africaine ou avoir la nationalité d'un pays d'Afrique

Avoir transmis un dossier d'inscription complet (y compris 1 vidéo d'un air d'Opéra au choix, pour la présélection)

Aucune restriction du lieu de résidence (Afrique, Europe, Monde)

Être chanteur (H/F) d'Opéra et/ou passionné de chant lyrique et/ou autodidacte et/ou amateur et/ou jeune talent et/ou étudiant et/ou semi-professionnel

Présenter 1 lettre de motivation, 1 curriculum vitae détaillé de son expérience musicale quelle qu'elle soit et/ou de sa formation et son projet

Aucune restriction de zone linguistique (francophone, anglophone, lusophone...)

Avoir réglé les droits d'inscription :
70€ = 75\$ = 46.000 FCFA (catégorie semi-professionnel)
50€ = 55\$ = 33.000 FCFA (catégorie amateur)
30€ = 35\$ = 20.000 FCFA (catégorie jeune espoir)

Respecter la date limite d'inscription fixée par le règlement, soit le 20 Janvier 2026

Age limite et tranche d'âge pour se présenter :
Catégorie jeune espoir : 15-25 ans
Catégorie amateur : 26-50 ans
Catégorie semi-professionnel : 26-40 ans

Être disponible aux dates du concours. Les épreuves se déroulent en présentiel

Avoir un passeport valide de voyage si cela est nécessaire et respecter les règles d'entrée et de séjour sur le territoire français

Respecter le règlement d'Africa Lyric's Opéra, les consignes de l'Athénée Théâtre et les règles sanitaires et sécuritaires, le cas échéant



III-1 - MODALITES DE PARTICIPATION ET PRESELECTION

- La présélection se fera exclusivement sur dossier
- Le candidat interprète 1 air d'opéra au choix (enregistrement dans un lieu adéquat ou espace calme. Play-back instrumental interdit)
- Durée maximale : 5 min
- ✓ Droits d'inscription (obligatoire et non-remboursable) :
 - ❖ 70€ = \$75 = 46.000 FCFA (catégorie semi-professionnel)
 - ❖ 50€ = \$55 = 33.000 FCFA (catégorie amateur)
 - ❖ 30€ = \$35 = 20.000 FCFA (catégorie jeune espoir)
- ✓ Régles en Euros ou en devises (en ligne, par virement ou mobile money), au moment de l'inscription et partie intégrante du dossier de candidature.
- ✓ Pour les candidats résidents hors de France, les paiements doivent inclure les frais et commissions bancaires ou de transferts (droits d'inscription reçus du montant net indiqué). Le candidat devra transmettre obligatoirement le justificatif de son règlement.



III-2 - MODALITES DE PARTICIPATION ET PRESELECTION

- Le dossier complet (à transmettre en ligne, au plus tard le 20 janvier 2026 à 23h59, dernier délai) sera obligatoirement constitué des pièces suivantes :
 - ✓ 1 fiche d'inscription dûment remplie
 - ✓ 1 enregistrement vidéo d'un air d'Opéra au choix du candidat, d'une durée maximale de 5min (pas d'audio)
 - ✓ 1 curriculum vitae artistique (formation, activités, projet)
 - ✓ 1 lettre de motivation
 - ✓ 1 photo d'identité
 - ✓ 1 photo sur pied
 - ✓ 1 copie de la pièce d'identité ou du passeport
 - ✓ 1 preuve de paiement des droits d'inscription
- 4 airs d'Opéra en 3 langues différentes, de différents compositeurs, dont un obligatoirement en français
- Pour la validation de l'inscription, le dossier devra comprendre la fiche d'inscription, l'enregistrement vidéo et les frais d'inscription
- La confirmation de l'inscription sera adressée au candidat par mail, à la réception du dossier complet.

IV-1 - DEROULEMENT, PLANNING ET PHASES DU CONCOURS

Toutes les épreuves sont publiques

- Les candidats sont présélectionnés sur dossier et vidéo entre le 21 et le 23 janvier 2026. Les candidats sélectionnés seront admis à concourir le 05 mars 2026 à l'Athénée Théâtre, 2-4 square de l'Opéra Louis-Jouvet – 75009 Paris, France.

1 - Le concours se déroule en 7 phases :

- Phase 1, Lancement officiel du concours : 31 octobre 2025 à 23h59 (heure française)
- Phase 2, Recueil des candidatures : jusqu'au 20 janvier 2026 à 23h59 (heure française)
- Phase 3, Présélections : du 21 au 23 janvier 2026

Les présélections seront effectuées par un jury de présélection de professionnels de l'opéra.

L'intégralité du jury sera présente à partir de la demi-finale.

- Phase 4, Résultats des présélections : 24 janvier 2026 (par mail et publication)

IV-2 - DEROULEMENT, PLANNING ET PHASES DU CONCOURS

Pour les épreuves de présélections et la
demi-finale, une tenue correcte est
demandée

- Phase 5, Demi-finale : jeudi 05 mars 2026 de 13h à 18h, puis résultats
(horaires sous réserve de modifications)
- ✓ Pour la demi-finale, max. 20 candidats seront retenus dans la
catégorie semi-professionnel, max. 20 candidats dans la catégorie
amateur et max. 10 candidats dans la catégorie jeune espoir.
- ✓ Le candidat sélectionné pour la demi-finale interprètera :
 - 1 air d'opéra de son choix, parmi les 4 airs mentionnés
dans son programme
- ✓ Durée maximale : 5 minutes.
- ✓ Chaque candidat fournira sa partition lisible en double exemplaire
le jour de la demi-finale, pour le pianiste du concours et le Président
du jury.
- ✓ Un 2^e air pourra être demandé par le jury.
Obligation pour le candidat de chanter tous les airs, y compris l'air
imposé, sans partitions
- Phase 6, Répétitions pour la finale : vendredi 06 mars 2026 de 13h à
18h, avec Pianiste et Orchestre professionnel (horaires sous réserve de
modifications)

IV-3 - DEROULEMENT, PLANNING ET PHASES DU CONCOURS

Pour la finale, une tenue de gala
est exigée

- Phase 7, Finale : samedi 07 mars 2026 de 13h à 18h, puis résultats (horaires sous réserve de modifications)
 - ✓ Pour la finale, 10 candidats seront retenus dans la catégorie semi-professionnel, 10 candidats dans la catégorie amateur et 5 candidats dans la catégorie jeune espoir
 - ✓ Le candidat interprétera :
 - 1 air de son choix, non interprété ni en présélection, ni en demi-finale.
 - 1 air au choix du jury, non interprété ni en présélection, ni en demi-finale.
 - 1 air imposé avec orchestre :
 - écrit par un/une compositeur.trice (catégorie semi-professionnel)
 - écrit par un/une compositeur.trice (catégories jeune espoir et amateur)
 - ✓ Durée maximale du programme complet : 12 minutes.
 - ✓ La partition de l'extrait des airs imposés sera envoyée par Africa Lyric's Opéra au candidat retenu, dans sa tessiture.
- L'ordre de passage se fera par ordre alphabétique et restera le même pendant toute la durée du concours. Les candidats doivent se présenter à l'heure demandée. Chaque candidat est responsable de sa ponctualité, de la gestion de son temps, et du respect de son ordre de passage. Les plannings et indications écrites affichées par Africa Lyric's Opéra doivent être strictement respectées.
- Un candidat en retard ou absent au moment de son passage perd la possibilité de concourir à cette épreuve et sera, par conséquent, exclu de la compétition. Seul le jury peut décider de le réintégrer dans le concours et choisir de l'entendre au moment où il le souhaite.
- Obligation pour le candidat de chanter tous les airs sans partitions

IV-4 - DEROULEMENT, PLANNING ET PHASES DU CONCOURS

La proclamation des résultats de la finale et la remise des prix se dérouleront, à l'issue des délibérations du jury

2 - Planning des épreuves pour les 3 catégories (indicatif et sous réserve de modifications)

■ JEUDI 05 MARS 2026 (avec public)

- 12h : Accueil des candidats
- 13h-17h : Demi-finale du concours, déroulement des épreuves devant le jury et le public
- 17h-18h : Délibération du jury et résultats
- 18h30 : Sortie du public

■ VENDREDI 06 MARS 2026 (répétitions sans public)

- 13h : Accueil des candidats
- 14h-17h : Répétitions avec le pianiste d'Africa Lyric's Opéra (dans l'ordre alphabétique) et répétition avec l'Orchestre pour les airs imposés
- 17h-17h30 : Sortie des candidats

■ SAMEDI 07 MARS 2026 (avec public)

- 12h : Accueil des candidats
- 13h-17h : Finale du concours, déroulement des épreuves devant le jury et le public
- 17h-18h : Délibération du jury, résultats et remise des prix
- 18h-18h30 : Sortie du public

V-1 - DISPOSITIONS SPECIFIQUES

Pianistes-accompagnateurs officiels Africa Lyric's Opéra

Thomas Tacquet
Francis Paraïso

Orchestre



L'accompagnement des candidats se fera exclusivement au piano pour l'ensemble du Concours, sauf pour la finale, durant laquelle ils seront accompagnés en plus, par un orchestre professionnel (Orchestre de l'Opéra de Massy) pour l'air imposé

Le chant a cappella ne sera pas accepté, sauf dans le cas où tout ou partie d'un morceau aurait été ainsi écrit par le compositeur.

Africa Lyric's Opéra propose sur inscription, des répétitions avec le pianiste accompagnateur du Concours, entre la demi-finale et la finale du concours, qui se dérouleront au théâtre (sans frais supplémentaires pour le candidat).

Chaque candidat peut, s'il le souhaite, se faire accompagner par son propre pianiste (à ses frais) et doit transmettre 48 heures avant, les coordonnées de celui-ci.

Pour le pianiste, les candidats devront obligatoirement fournir les partitions lisibles piano/chant, des œuvres choisies. La législation française interdit l'usage des photocopies de partition ou impressions illégales.

V-2- DISPOSITIONS SPECIFIQUES

A leur arrivée, les candidats devront se présenter à un membre de l'équipe d'Africa Lyric's Opéra. Seuls pourront se présenter au concours, les candidats inscrits dont le dossier aura été accepté (confirmation d'inscription envoyée par Africa Lyric's Opéra, faisant foi).

Aucun accompagnateur, hors de l'équipe Africa Lyric's Opéra ou habilité, ne sera autorisé à pénétrer les loges et les espaces dédiés au concours.

L'inscription du candidat implique, de sa part, l'acceptation sans réserve, du présent règlement, des éventuelles modifications qui pourraient intervenir entre l'envoi de leur dossier et la date du concours, ainsi que la convention de participation, envoyée par mail et à retourner signée. Aucune contestation ne sera prise en compte.

Des propositions de récitals d'Opéra pourront être faites à des candidats, lauréats ou non, pour participer à des événements, concerts d'Opéra ou à des grandes productions d'Africa Lyric's Opéra. Les lauréats s'engagent obligatoirement à participer à la tournée des lauréats (si concernés), ainsi qu'à au moins une représentation gracieuse et solidaire au profit des actions de l'association. Les membres du jury sont susceptibles de proposer des engagements aux candidats ou d'aider à leur promotion ou formation, selon leurs possibilités.

Africa Lyric's Opéra a des partenariats spécifiques avec des organisations, institutions etc... du domaine de l'Opéra, qui disposent d'un important réseau musical dans le monde. Ces partenariats n'engagent en aucune manière les candidats qui ne peuvent formuler aucune réclamation ou se trouver lésés d'une quelconque manière. Ces partenaires se réservent la possibilité d'aider à la promotion des candidats ou leur proposer des contrats.

V-3 - DISPOSITIONS SPECIFIQUES

Africa Lyric's Opéra pourra apporter aux candidats sélectionnés pour la demi-finale, résidents hors de France/Espace Schengen, et devant se rendre en France pour l'épreuve, sous conditions, et sans aucune obligation, un appui, dans la limite de ses possibilités, pour leurs démarches administratives, sous réserve que l'engagement sur les conditions d'entrée et de séjour en France dans le strict cadre du concours, soient scrupuleusement respectées

Les candidats qui souhaitent bénéficier d'un appui administratif éventuel, devront en faire la demande par écrit entre le 24 et le 26 janvier 2026

Tous les frais de voyage et de séjour sont à la charge du candidat

VI - DOTATIONS

Les dotations représentent une valeur totale de 15.000,00€ de prix, de packages et de participations diverses pour les finalistes (sous réserve de modifications).

Le jury peut décider de l'attribution ou non des prix, ainsi que d'une répartition différente des prix. En cas de candidats ex-aequo, la valeur du prix sera divisée par le nombre de candidats et les prix en nature, adaptés à cette hypothèse.

L'intitulé des prix et leur montant peuvent être modifiés à tout moment selon les souhaits/contraintes des partenaires et sur décision du jury.

En plus des prix mentionnés, les trois premiers de la catégorie semi-professionnel se produiront sous engagement, lors de la tournée Africa Lyric's Opéra 2026, dans plusieurs maisons d'Opéras (Grand Prix spécial Opéras) et festivals

CATEGORIE SEMI-PROFESSIONNEL

- ✓ 1^{er} Prix Africa Lyric's Opéra-Grand Prix : 2000€
- ✓ 2^{ème} Prix Opéra-Fondation partenaire : 1500€
- ✓ 3^{ème} Prix Opéra-Génération Opéra : 1000€
- ✓ Prix spécial Fondation Signature-Natalia Smalto : 1000€
- ✓ Prix spécial Mady Mesplé : 500€
- ✓ Prix spécial meilleure interprétation de l'œuvre du compositeur afro : 250€
- ✓ Prix du public
- ✓ Autres prix (sous réserve)

CATEGORIE AMATEUR

- ✓ 1^{er} Prix amateur Africa Lyric's Opéra : 1000€
- ✓ 2^{ème} Prix amateur Africa Lyric's Opéra : 750€
- ✓ Prix spécial meilleure interprétation de l'œuvre du compositeur afro : 250€
- ✓ Prix du public
- ✓ Autres prix (sous réserve)

CATEGORIE JEUNE ESPOIR

- ✓ 1^{er} Prix Jeune Espoir Africa Lyric's Opéra : 750€
- ✓ Prix spécial bourse d'études : 500€
- ✓ Prix spécial meilleure interprétation de l'œuvre du compositeur afro : 250€
- ✓ Prix du public
- ✓ Autres prix (sous réserve)

VII - JURY



Désigné par le Conseil d'Africa Lyric's Opéra, le jury est composé de personnalités nationales et internationales du monde de l'opéra, du théâtre et de la musique. Ses décisions sont souveraines.

- ✓ **Président du Jury 2026 : Philippe Jaroussky, Concertiste**
- ✓ Directeurs-trices de théâtres et d'opéras
- ✓ Directeurs-trices de presses spécialisées opéra/classique
- ✓ Artistes d'Opéra internationaux
- ✓ Chefs-fes d'orchestre
- ✓ Professionnels-elles de la musique
- ✓ Personnalités qualifiées

Le Jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix et Africa Lyric's Opéra se réserve le droit d'annuler ou de reporter le concours en cas de force majeure ou pour des raisons particulières hors de son contrôle.

VIII - CESSION DES DROITS

Par leurs inscriptions et adhésions au présent règlement, les candidats autorisent expressément :

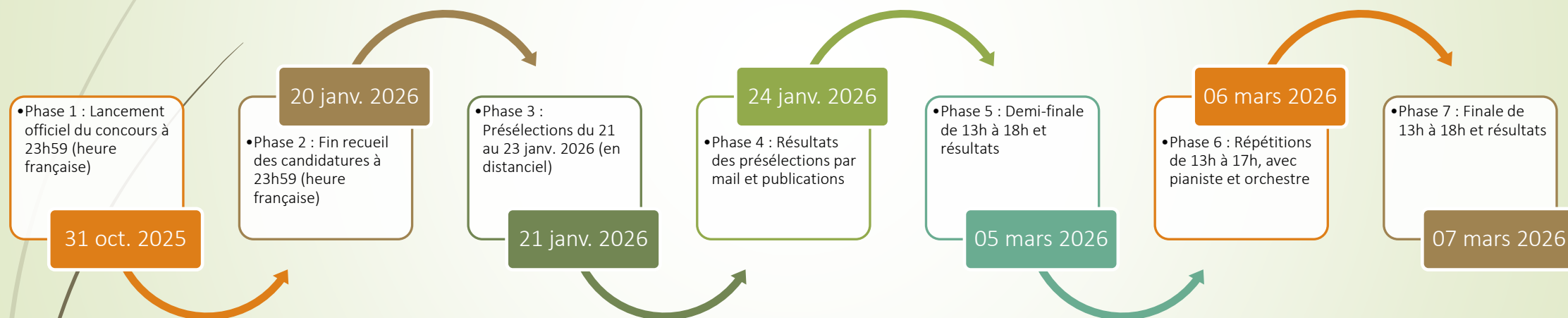
- La captation et la diffusion de leur prestation, en direct ou non, sur internet, et tout autre support existant ou à exister, à participer aux actions de communication (interview, présence médias...) et en accepter leur diffusion sans restriction.
- L'utilisation de leur nom et qualité sur tout support et tout procédé existant ou à exister,
- La diffusion de photographies, enregistrements, visuels captations, à des fins non commerciales de communication, information, formation, promotion, archivage, sur tout support existant ou à exister, y compris par internet et par tout procédé, pour toute édition du concours ou évènement.
- S'obligent à participer à la tournée et récitals des lauréats (si concernés) et à au moins un évènement lyrique solidaire organisés par Africa Lyric's Opéra.
- Les partenaires, membres du jury, ayant contribué à l'organisation et au financement de ce concours à disposer de la même manière de ces supports à des fins non commerciales et à leur utiliser pour favoriser la promotion des artistes.
- Africa Lyric's Opéra ou tout autre mandataire nommément désigné par lui se réserve le droit de photographier, filmer, reproduire sur tout support existant ou à exister, les prestations des candidats durant toute la durée du concours. Les candidats déclarent en céder tout droit au Africa Lyric's Opéra, sans formalités
- RGPD : Africa Lyric's Opéra utilise, dans le cadre de la réglementation et de la loi relative à la protection des données personnelles, un logiciel de collecte des données, qui recueillent les données des candidats. Ces données sont susceptibles d'être transmises à des tiers (professionnels de la musique classique, opéras, conservatoires, programmeurs, etc...), qui en feront la demande, notamment dans le cadre de propositions d'engagements ou d'actions de soutien en faveur des artistes.
- L'inscription au concours, vaut adhésion au présent règlement. Africa Lyric's Opéra est autorisée expressément à stocker et à utiliser les données collectées. Conformément à la loi N°78-17 du 06/07/1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les candidats disposent d'un droit d'accès et de rectification auprès d'Africa Lyric's Opéra.



IX – MODIFICATIONS ET ANNULATION

- Africa Lyric's Opéra se réserve de droit d'apporter des modifications ou d'effectuer des ajustements à ce règlement à tout moment si les circonstances l'exigent.
- Pour tout point non prévu par ce règlement, tout éventuel ajout ou modification des règles et plus largement, toute question soulevée lors du déroulement du concours, Africa Lyric's Opéra est, in fine, souveraine et seule décisionnaire. Ses décisions sont sans appel.
- En cas d'annulation du concours pour quelque motif que ce soit (pandémie, maladie, climat, défaut de financement, conflit, défaut de salle, cas de force majeure...), Africa Lyric's Opéra ne saurait être rendue responsable vis-à-vis des candidats, du jury ou des partenaires et pourra si les conditions le permettent, effectuer un report.

RESUME DES PHASES DU CONCOURS



PARTENAIRES

Avec le soutien



CONTACT

Pour toute demande relative
au Concours International de Chant

« Les Grandes Voix d'Opéra d'Afrique »



Contactez notre équipe :



Tél. +337 6924 0646 (WhatsApp et sms)

Email du concours : concoursafricalyricsopera2026@gmail.com

Site du concours : www.lesgrandesvoixdoperadafrique.com

Site officiel : www.africalyricsopera.fr

